

GARGES

N° 404 / Vendredi 29 mai 2020
Journal d'information locale et municipale

L'HEBDO

ÉCOLES : LA VILLE PROLONGE LA FERMETURE JUSQU'ÀUX VACANCES D'ÉTÉ !

Face aux risques sanitaires toujours présents, la Ville a pris la décision de maintenir les écoles fermées jusqu'aux vacances scolaires.

Protéger les enfants et les professionnels

Dès l'annonce gouvernementale du retour des enfants à l'école le 11 mai dernier et face aux réponses non rassurantes des services de l'Etat, la Ville avait pris la décision de garder ses écoles fermées afin de ne pas exposer les enfants, les enseignants et le personnel éducatif au virus Covid-19.

Un protocole local prêt

Depuis plusieurs semaines, la Ville, en partenariat avec les services de l'Education Nationale et les Directeurs d'écoles, avait préparé un protocole sanitaire local, transmis aux représentants des Parents d'élèves et spécifiquement étudié et élaboré pour les écoles Gargeoises.

Toutefois, face :

- aux incertitudes liées aux récents chiffres publiés par Santé Publique France,
 - à l'apparition de plusieurs cas dans des établissements scolaires de notre pays ayant provoqué une nouvelle fermeture de ceux-ci,
 - à la faible participation des élèves dans les écoles ouvertes des villes voisines (entre 10 et 20 %),
 - au faible nombre d'enfants inscrits au Service Minimum d'Accueil (SMA),
- il a été décidé de maintenir les écoles de Garges fermées **jusqu'aux vacances d'été**.

Le protocole sanitaire qui avait été préparé permettra, dès septembre, d'assurer l'accueil des petits Gargeois dans les meilleures conditions possibles.

RÉOUVERTURE DES SERVICES AU PUBLIC

Les Services à la Population et ceux de l'Hôtel de Ville vous accueillent de nouveau. Pour éviter les temps d'attente, privilégiez les démarches sur internet.

+ d'infos villedegarges.fr

VOS RENDEZ-VOUS

CONSEIL MUNICIPAL

Mercredi 10 juin, à 19h

A suivre en direct sur villedegarges.fr



ELECTIONS

MUNICIPALES : 2^{ÈME} TOUR

Dimanche 28 juin, de 8h à 20h

Liste des bureaux de vote sur villedegarges.fr



LE CHIFFRE DE LA SEMAINE

1 200

c'est le nombre de rendez-vous demandés pour les passeports, pendant le confinement.

ÉCOLES FERMÉES : LA VILLE ACCOMPAGNE LES FAMILLES !

Si la Ville a pris la décision de maintenir les écoles fermées, elle renforcera l'accompagnement spécifique pour les familles.

Un accompagnement quotidien pour une continuité pédagogique

Depuis le début de la crise sanitaire, la Ville accompagne les familles Gargeoises au quotidien. Ainsi, plusieurs tablettes ont été prêtées aux familles dont les enfants n'avaient aucun accès à leurs cours. A cela s'ajoute aussi l'envoi de bons alimentaires aux familles les plus modestes et dont l'enfant était inscrit à la restauration scolaire.

Un accueil assuré et renforcé

Mis en place depuis le début de la période de confinement, l'accueil des enfants des personnels prioritaires sera maintenu. De même, le Service Minimum d'Accueil organisé depuis le 11 mai dernier pour les écoles et les crèches, sera renforcé. Celui-ci concerne les enfants dont les parents qui se retrouvent dans l'impasse face à leurs employeurs et qui n'ont pas d'autres solutions de garde.

Rappel :

- **Pour les crèches** : merci de vous rapprocher directement auprès des responsables de la structure de votre enfant.
- **Pour les écoles** : afin que votre enfant soit accueilli en SMA, vous devrez vous connecter sur le portail famille du site internet de la Ville ou vous rendre au guichet unique des Services à la Population, dans le centre commercial de l'Hôtel de Ville avec un justificatif de votre employeur. L'enfant pourra alors rejoindre le lieu d'accueil à compter du lundi qui suivra son inscription. Pour toutes questions, vous pouvez envoyer un mail à enfance@villedegarges.com ou bien contacter le 01 34 53 31 29.

Maxicours disponible !

Aussi, la Ville propose à tous les enfants du CP au CM2, un accès gratuit à la plateforme numérique Maxicours. Cet outil permet de retrouver tout ce que votre enfant doit apprendre en classe sous forme de : cours, exercices, quizz, jeux et vidéos. Maxicours permet également aux enseignants de suivre le travail et les progrès de votre enfant.

Pour obtenir vos codes d'accès, contactez-nous par mail à enfance@villedegarges.com en précisant le nom, le prénom, l'école et la classe de votre enfant.

Le CLAS assuré !

Proposé à partir du CM2 dans les espaces jeunes, centres sociaux et culturels et auprès de certaines associations, le Contrat Local d'Aide à la Scolarité (CLAS) est toujours proposé aux enfants qui y sont déjà inscrits.

Nous vous invitons également à consulter régulièrement le site internet villedegarges.fr et les réseaux sociaux officiels de la Ville afin d'être informés de tous les dispositifs qui sont mis en place pour vous accompagner.

+ d'infos villedegarges.fr

LES PHOTOS DE LA SEMAINE



1. Les agents des espaces verts toujours sur le terrain, avenue du Général de Gaulle, le 19 mai
2. Nouvelle distribution de masques aux Gargeois, le 20 mai
3. Hommage aux martyrs de l'esclavage, rond-point Louis Delgrès, le 23 mai
4. Distribution de masques aux usagers des marchés, les 23 et 24 mai



L'ESSENTIEL

LES MARCHÉS ONT ROUVERT !

Les marchés de Garges ont rouvert depuis le samedi 16 mai dernier, aux jours et horaires habituels. Afin de protéger les usagers et les commerçants, une organisation spécifique des allées et des stands a été mise en place.

Depuis le 16 mai

Alors que l'Etat avait interdit l'ouverture des marchés de Garges durant la période de confinement, la Ville a travaillé avec le délégataire qui en a la charge, afin de permettre leur réouverture dès le samedi 16 mai. Pour cela, il a été décidé de mettre en place plusieurs règles sanitaires pour la protection des Gargeois et des vendeurs.

Port du masque obligatoire

Afin de respecter les gestes barrières et la distanciation physique, plusieurs mesures seront mises en place :

- le port du masque est obligatoire pour les commerçants et les usagers,
- les commerçants devront également porter des gants et se laver régulièrement les mains avec du gel hydro alcoolique,
- les commerçants devront nettoyer leur matériel en contact direct avec les produits toutes les heures,
- les stands seront filmés afin d'éviter aux clients de toucher les produits ou de se servir. Un espace ouvert sera mis en place au niveau des caisses, afin de récupérer les produits et de payer,
- des files d'attente et des marquages devront être aménagés devant les stands afin de conserver la distanciation physique.

Horaires :

Marché de l'Hôtel de Ville :

Mercredi et samedi, de 8h à 13h30

Marché Saint-Just :

Jeudi et dimanche, de 8h à 13h30

Le virus est toujours là et reste dangereux. Pour vous protéger et protéger les autres, respectez les gestes barrières.

+ d'infos villedegarges.fr

▶ **RETROUVEZ VOTRE GARGES L'HEBDO EN VIDÉO EN REGARDANT** **GARGES le JT** **SUR** WWW.VILLEDEGARGES.FR





Elections municipales : 2^{ème} tour le 28 juin !

Initialement prévu le 22 mars dernier et annulé en raison de la période de confinement lié à l'épidémie de Covid-19, le second tour des élections municipales aura lieu **le dimanche 28 juin**, sauf avis contraire du conseil scientifique début juin. Afin de garantir la sécurité des électeurs et des personnels des bureaux de vote, de nombreuses mesures sanitaires seront mises en place et le port du masque sera obligatoire.

+ d'infos villedegarges.fr



De nouveaux masques bientôt disponibles pour les gargeois.

Afin de permettre à ses habitants de reprendre leur activité dans les meilleures conditions possibles la Ville de Garges a mis en place des journées de distribution de masques. Dans sa volonté de permettre aux habitants d'être suffisamment équipés, la Ville poursuit sa démarche de distribution, en partenariat avec la communauté d'agglomération Roissy Pays de France. Ainsi, de nouveaux masques seront distribués directement dans vos boîtes aux lettres dans les prochaines semaines. Nous vous communiquerons des informations plus détaillées dans une prochaine édition du Garges Hebdo.

+ d'infos villedegarges.fr



Concours 2020 des balcons et jardins fleuris : Inscriptions jusqu'au 26 juin.

Pour participer au Concours 2020 des balcons et jardins fleuris rien de plus simple ! Il suffit de vous inscrire par mail auprès de la Direction des Evénements de la Mémoire et de l'Animation Urbaine (DEMAU) ou de renvoyer le formulaire dûment rempli, reçu dans votre boîte aux lettres avec ce Garges Hebdo ! Vous avez **jusqu'au 3 juillet prochain** pour le faire. Une fois inscrit, votre jardin ou votre balcon sera évalué par un jury dont le passage est prévu entre **le 13 et le 24 juillet**. De nombreux lots seront à gagner, alors ne laissez pas passer votre chance !

+ d'infos evenements@villedegarges.com



Les déchèteries fonctionnent à 100%

Les 6 déchèteries du Sigidurs sont désormais rouvertes à 100%. Tous les flux sont acceptés, même les encombrants. Ouverture du **lundi au dimanche**, aux horaires habituels d'été. Pour accéder aux déchèteries, il faut présenter votre carte d'accès Sigidurs ou une pièce d'identité et un justificatif de domicile. A noter que, contrairement à d'habitude, vous devez sonner au portail d'entrée du Sigidurs, afin que l'agent d'accueil vous donne accès au parking car le bâtiment reste fermé au public. Attention, en raison des fortes affluences, il est demandé de ne venir qu'une fois par jour et d'apporter 2m³ de déchets au maximum.

+ d'infos sigidurs.fr

GARGES S'EMBELLIT

► Collecte des encombrants

Les services du Sigidurs évoluent progressivement au rythme des obligations sanitaires nationales. Nous vous informons que le ramassage des encombrants a totalement repris au rythme habituel. A Garges, les prochaines collectes se dérouleront les **jeudis 4 et 11 juin prochains**, en fonction de votre quartier de résidence.

Merci de déposer vos encombrants sur le trottoir, sans gêner la circulation des piétons.

+ d'infos sigidurs.fr

► COVID-19 : que faire des masques usagés ?

Mouchoirs, masques, gants usagés... La crise liée au COVID-19 ne doit pas entraîner de relâchement au niveau de la propreté. Ces déchets doivent être jetés dans un sac plastique dédié résistant et fermé. Ce sac doit ensuite être conservé pendant 24h avant d'être placé avec vos ordures ménagères.

+ d'infos sigidurs.fr



+ d'infos Direction des Services Techniques
☎ 01 34 45 40 00

COVID -19

Un numéro vert répond à vos questions au 0 800 130 000. Consultez également le site www.maladiecoronavirus.fr

ECO FUTÉ

PENSEZ À VIDER LA CORBEILLE DE VOTRE BOÎTE MAIL

Le saviez-vous ? Un email de taille standard génère environ 4 grammes de CO2 et peut atteindre jusqu'à 50 grammes s'il comporte une pièce-joint volumineuse. Alors, n'oubliez pas de faire du vide dans votre boîte mail et de vider la corbeille, afin de libérer de nombreux téraoctets de données.



N° UTILES

POLICE NATIONALE 24/24H

Un seul numéro d'appel : ☎ 17

POLICE MUNICIPALE

Place Henri Barbusse

☎ 0 800 095 140 (n°vert - appel gratuit depuis un poste fixe)

Horaires d'ouverture au public : du lundi au vendredi de 9h à 17h

TAXIS

☎ 01 39 86 44 01

Borne gare de Garges Sarcelles

SERVICE D'URGENCES DENTAIRES

Ouvert 7j / 7

☎ 01 78 90 19 60

Centre de santé dentaire - 1 rue Degas

PHARMACIE DE GARDE DU DIMANCHE

☎ 32 37 (0,34 € TTC / min)

Vous pouvez également connaître la pharmacie de garde sur l'application mobile **MonPharmacien**, sur le site internet monpharmacien-idf.fr ou en contactant le commissariat de Sarcelles au

☎ 01 34 38 37 37

SOS MÉDECINS 95

☎ 01 30 40 12 12



WWW.VILLEDEGARGES.FR



Directeur de la publication : Maurice Lefèvre / Rédaction et photos : Direction de la Communication et des Relations Publiques de Garges-lès-Gonesse, DR / Hôtel de Ville, BP 2 95141, Garges-lès-Gonesse cedex, ☎ 01 34 53 32 00, Conception/Réalisation : CPP Imprimé sur du papier recyclé / ISSN 1627-5594 IMPRIM'VERT